

CANADA : *De "L'Action Sociale" : Brunetière est mort catholique. — Les Ruthènes dans l'Ouest Canadien. — L'Hôpital Sainte-Justine à Montréal.*

* * *

“ Brunetière est-il mort catholique ? ” se demandait avec anxiété M. l’abbé Benoit, dans le No. de janvier 1912 de l’excellent *Collégien* de Saint-Hyacinthe. A cette question il répondit en substance : M. Brunetière n’a pas été baptisé dans son enfance et il est fort douteux qu’il l’ait été plus tard. Du reste, il a vécu en incrédule et si, dans les dernières années de sa vie, il a adhéré publiquement à l’ “ objet matériel ” de notre credo, rien ne prouve qu’il ait jamais fait profession formelle de vraie foi catholique. Donc un doute angoissant et positif plane sur le catholicisme de Brunetière.

A cette solution attristante, le T. R. P. Hage, O. P., a opposé de judicieuses inductions pour rendre “ moins positif ” et “ moins angoissant ” le doute de M. Benoît. (*Le Rosaire*, mars 1912) ; et après que M. l’abbé Emile Chartier eût publié, dans le *Collégien*, l’acte de baptême du grand critique français, l’éminent Dominicain s’empressa de reproduire, dans le *Rosaire* (juin 1912), ce nouveau document “ qui met fin à toute discussion ”.

Dans un deuxième article du *Collégien*, M. Benoit vient d’écartier, d’une manière presque dédaigneuse, l’argumentation du T. R. P. Hage, et, si j’ai bien saisi sa pensée un peu ondoyante, il s’obstine à jeter un doute positif sur la mort chrétienne de Brunetière, malgré la déclaration si catégorique de M. le curé de Notre-Dame-des-Champs à Paris. Qu'il me permette donc d’attirer son attention sur d’irrécusables témoignages qui me paraissent trancher définitivement la question.

Le R. P. Fortin a publié récemment un ouvrage intitulé “ Brunetière et Besançon ” (Besançon, chez Marion, 64, Grande-Rue, un vol. in-12, 3 fr. 50), dont la “ Revue pratique d’Apologétique ” du 1^{er} mai 1912 et “ La Semaine Littéraire ” du 12 mai dernier, ont donné d’intéressants extraits. — Des affirmations de témoins sûrs, il résulte que : 1° bien qu’il n’eût aucun pressentiment de sa mort prochaine, M. Brunetière préparait longuement et minutieusement sa confession au commencement du mois de décembre 1906 ; 2° le 7